

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 2 Mai 1893

Le 1<sup>er</sup> mai marque, pour Monaco, la fin de ce qu'on est convenu d'appeler la « grande saison ». L'assemblée générale des actionnaires de la Société des Bains a eu lieu samedi et s'est terminée par des félicitations adressées à l'administration de cette Société qui les a bien méritées. Nous entrons dans l'été, une nouvelle saison commence, celle des bains de mer et des plaisirs champêtres, nos hôtes d'hiver nous quittent, le moment est donc propice, croyons-nous, pour jeter un coup d'œil en arrière et constater, une fois de plus, les progrès accomplis et la prospérité de notre pays.

L'hygiène publique a, de tous temps, été la principale préoccupation du Gouvernement Princier. Depuis plusieurs années, chaque été est consacré à la construction de réseaux d'égouts sur les divers points de la Principauté où se sont successivement élevés de nouveaux quartiers ; 1892 a vu la continuation de ces importants travaux d'assainissement, à Monte Carlo, aux Moulins, à la Condamine, ainsi que dans la partie est de la ville de Monaco.

Une étuve à désinfection, établie dans les dépendances de l'Hôtel-Dieu, a déjà rendu beaucoup de services ; une réglementation sévère en prescrit l'usage obligatoire dans tous les cas de maladies contagieuses.

Nous n'insisterons pas sur la prospérité du pays ; elle se traduit par la quantité considérable de constructions élevées ou en cours d'exécution depuis l'hiver de 1892, ainsi que par les chiffres du dernier recensement qui accusent cette année une population fixe de 13,000 habitants, soit une augmentation de 3,137 sur le recensement de 1888. Ces chiffres parlent plus que tous les discours. Ils expliquent aussi la sollicitude du Prince dont nous avons annoncé le projet d'un nouvel établissement scolaire au quartier des Moulins.

L'hiver de 1892-1893 a été, sous le rapport de la température, exceptionnellement beau, trop beau même, puisque la sécheresse a failli compromettre les récoltes d'un grand nombre de contrées, mais les étrangers n'ont eu garde de s'en plaindre, car ils ont pu jouir tout à leur aise de notre séduisant climat et des fêtes nombreuses que leur offrait, avec une prodigalité et une variété auxquelles on a déjà rendu un éclatant hommage, la Société des Bains de Mer.

Les représentations théâtrales ont emprunté à l'attrait d'opéras inédits, un caractère absolument exceptionnel, et ont fait sensation dans le monde artistique. L'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que le « Tout-Paris » de la critique musicale, était à la première de la *Damnation de Faust*, dont la mise en scène, au théâtre de Monte Carlo, restera l'événement de la saison, comme une preuve de la volonté et de l'habileté de M. Gunsbourg.

Les sportsmen ont eu, comme toujours, le Tir aux Pigeons, dont le grand prix est disputé, depuis 23 ans, par les meilleurs fusils du monde entier, mais à ce sport sont venus, cette année, se joindre

des séances d'escrime qui ont obtenu le plus grand succès, et la création d'un lawn-tennis que nous avons récemment signalée.

Quand, en 1880, fut inaugurée la salle de Garnier, il ne vint à l'idée de personne qu'un jour, en présence de l'affluence de nos visiteurs, cette salle ne pourrait suffire aux spectacles multiples dont la création s'est imposée depuis. C'est pourtant ce qui est arrivé, nous en avons la preuve dans une innovation que l'empressement et la faveur du public ont consacrée, et qui fait le plus grand honneur à la Société des Bains ; nous avons nommé le Palais des Beaux-Arts.

Outre l'exposition artistique et le but élevé qui a présidé à sa conception, l'heureuse disposition de la partie centrale de ce palais en jardin d'hiver, a été fort intelligemment exploitée par l'Administration. Des serres magnifiques y ont été annexées ; des concerts y ont été donnés à la grande satisfaction d'un public d'élite. C'est aussi là qu'ont eu lieu les divertissements enfantins : bals et représentations de marionnettes, toujours très courus.

Les conférences littéraires et scientifiques qui ont été également organisées dans la salle des fêtes du Palais des Beaux-Arts ont constitué un genre tout nouveau pour Monte Carlo et que les délicats n'ont pas manqué d'apprécier.

Ces conférences, comme l'exposition, comme les assauts d'armes, n'étaient que des essais. Ils ont complètement réussi et, nous en sommes assuré, ils recevront, l'an prochain, les développements indiqués par l'accueil que leur ont fait nos visiteurs. On parle déjà de la création d'une salle spéciale d'escrime où auront lieu des réunions plus fréquentes.

Certes, nous pourrions nous étendre plus longuement sur un tel sujet, mais ce rapide examen suffit à montrer que, sous tous les rapports, la Principauté suit sa marche ascensionnelle et si, après nous être reporté à 1892, nous considérons ce qu'était notre pays il y a dix ans seulement, nous serons surpris des changements survenus, lentement, sans secousse et, pour ainsi parler, sans que nous nous en apercevions.

Il faut relire dans l'annuaire de Monaco de 1881, l'étude publiée dans ce journal l'année précédente sous l'inspiration du gouverneur général, baron de Boyer de Sainte-Suzanne, sous le titre : *La Principauté en 1880*, pour apprécier les transformations successives que nous mentionnons. A chaque page, à côté de ce qu'il y décrit, le baron de Sainte-Suzanne semble prédire l'avenir. Artiste, il fonde le Musée et prévoit l'essor intellectuel dont le Palais des Beaux-Arts est le couronnement ; administrateur, il devine les perfectionnements que la mort ne lui permit pas d'apporter : l'établissement de l'éclairage électrique, celui du téléphone, et l'achèvement de ces travaux de toutes sortes qui font l'étonnement de l'étranger.

De ces lignes, alors tableau fidèle de la Principauté, on ne se souvient guère aujourd'hui. Pourtant, sauf ce qu'il conviendrait d'y ajouter depuis qu'elles sont écrites, elles pourraient toutes être reproduites aujourd'hui. Nous citerons seulement

les réflexions qui les terminent et qui sont si vraies, si sensées, qu'elles serviront de conclusion à notre article.

Quel que soit l'attrait des réjouissances, quelque variété que donnent à nos plaisirs les fêtes qui se succèdent, la véritable cause de la vogue croissante de Monaco est ailleurs. Elle n'est pas même dans la douceur incomparable de notre climat, dans les splendeurs de notre ciel et de notre flore sans rivale. Sans doute, ce sont là des avantages dont il n'est pas possible de méconnaître la décisive influence ; mais à eux seuls, ils ne suffiraient pas pour expliquer et justifier ce succès sans cesse grandissant.

On a toujours été sensible aux agréments d'un hiver sans frimas ; mais pour jouir pleinement d'une température printanière, il faut oublier ses soucis, laisser de côté les tristesses du présent, se dégager des préoccupations de l'avenir et s'affranchir, pour quelque temps du moins, de la douloureuse contention d'esprit qu'entretiennent les amertumes de la politique et les querelles de partis.

Nul coin de terre ne réalise ainsi que le fait Monaco, cet idéal d'un pays où cessent les divisions, où désarment les haines, où tombent les colères, où le gouvernement donne tout et ne demande rien.

## NOUVELLES LOCALES

M. Gast, joaillier, a remis à la baronne de Farincourt 200 francs pour les pauvres de la Principauté.

Le 25 avril est entré dans notre port un yacht à vapeur anglais, *Yarta*, à M. Wiggins, venant de Nice. 14 hommes d'équipage, capitaine Denyer, 2 passagers, tonnage 106.

Nous aimons toujours à signaler les actes de probité, mais nous sommes doublement heureux quand ces actes émanent de pauvres gens dont le dénuement double le prix de l'honnêteté. Ces faits sont rares, ils n'en sont donc que plus méritants.

Le 24 avril, un journalier de 15 ans, Joseph Goze, de Montpellier, de passage à Monaco, sans ressources ni domicile, et qui avait la veille obtenu des secours de notre police, a trouvé, dans la rue du Port, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'il s'est empressé de déposer au poste de la Consigne. Cette action se passe de commentaires et ne saurait être assez publiée.

Une violoniste de grand talent s'est fait entendre dans l'église de Sainte-Dévote, dimanche dernier, pendant la messe de onze heures. Premier prix du Conservatoire de musique de Paris, M<sup>me</sup> Blouet-Bastin, que nous avons applaudie cet hiver au palais des Beaux-Arts et à l'un des Concerts classiques du Casino, a conquis droit de cité dans la Principauté : elle nous a montré dimanche que son jeu, d'une ampleur et d'une pureté idéales, rend à merveille le caractère de la musique religieuse. Elle a été surtout remarquable dans l'air de *Rinaldo*, le célèbre morceau d'Hændel, et nous sommes heureux d'enregistrer le nouveau succès de cette artiste, qui a prêté gracieusement le concours de son talent à cette cérémonie de la première communion.

La direction de l'orchestre de Monte Carlo vient d'être reconstituée comme suit :

Chef d'orchestre, M. Arthur Steck ; premier sous-chef, M. Gaëtan Borghini ; deuxième sous-chef, M. Violet-Steck.

Les hirondelles nous sont revenues la semaine dernière, nous pouvons donc compter définitivement sur le printemps, car l'instinct de ces oiseaux cosmopolites ne les trompe pas. Si, à proprement parler, l'hirondelle n'a pas de patrie, elle a une famille, un « home », et dans ces longs voyages qu'elle exécute deux fois l'an, des terres équatoriales aux lignes polaires, et des cercles arctiques à l'équateur, elle se choisit toujours deux points de repos, entre lesquels elle partage sa vie. Presque toujours, l'hirondelle qui nous quitte en septembre revient en avril au nid qu'elle s'est bâti et, chose plus étrange encore, les jeunes hirondelles établissent le plus souvent leur demeure dans le voisinage du nid qui les a vu naître.

Il arrive fréquemment qu'en parlant des hirondelles on cite, comme fait extraordinaire, le goût des Chinois pour les nids de ces oiseaux qui, apprêtés ainsi que des champignons, forment un de leurs mets favoris. Il ne faut pas croire qu'il s'agit ici de nids semblables à ceux que nous voyons chez nous. D'après Linné, l'hirondelle des Chinois et de l'archipel des Indes, est d'une espèce particulière, il lui donne le nom de *salangane*. L'origine des nids n'est pas encore complètement éclaircie : on sait qu'ils sont gélatineux, ont la forme de l'une des valves de la coquille nommée par Linné, *mytilus hirundo*, par Lamarck, *aronde oiseau*, et qu'ils sont construits avec du frai de poisson, disent les uns, avec des fucus du genre *gelidium*, selon les autres. Ils sont demi-transparents, à cassure vitreuse, d'une consistance ferme et tenace, et adhèrent fortement aux rochers. On les récolte trois fois l'an.

Le vol rapide de l'hirondelle a donné lieu à de nombreuses tentatives d'utilisation pour la transmission des dépêches, ainsi qu'on le fait aujourd'hui avec les pigeons voyageurs. Nous ne rappellerons qu'un de ces essais qui a été couronné d'un plein succès. C'était en 1854 à Paris. Six hirondelles, prises dans leur nid, furent transportées à Vienne en Autriche, par le chemin de fer. Là on leur plaça sous le ventre un petit pli contenant une série de nouvelles de 1,510 mots, et à 7 heures du matin on mit en liberté les six captives. Quatre sont rentrées le jour même à Paris à leurs nids respectifs, deux avant une heure de l'après-midi, la troisième à 2 heures 20, la quatrième à 4 heures. Il n'avait pas fallu 6 heures aux deux premières pour franchir la distance qui sépare Vienne de Paris !

La pluie tant désirée est enfin venue. Jeudi, après un violent vent de nord-est soufflant en rafales et soulevant des tourbillons de poussière, le ciel s'est couvert de nuages, et, au milieu des éclairs, l'eau s'est décidée à tomber fine et serrée ; les journaux nous apprennent que cette pluie bienfaisante est générale.

De toutes parts, les cultivateurs se plaignaient de la sécheresse, et les récoltes semblaient gravement compromises. Espérons que le mal va être réparé par le changement de température.

On ne saurait trop insister auprès des parents pour leur recommander la plus grande surveillance à l'égard de leurs enfants. Combien d'accidents pourraient être évités avec un peu plus de vigilance de leur part !

Le 26 avril, par exemple, à 7 heures du matin, une petite fille de 11 ans, Marie Gangalli, demeurant chez son père, jardinier à la Turbie-sur-Mer, villa Séguy, se rendait à l'école avec plusieurs petites camarades, elle jouait étourdiment le long de la route quand, vis-à-vis du cimetière, elle tomba maladroitement sous la roue d'une charrette qui lui passa sur la jambe gauche, ne lui faisant, heureusement, que de légères contusions.

Un carabinier, de planton sur le boulevard Charles III, témoin de l'accident, fit transporter cette petite fille à la pharmacie de M. Plissonnier, où un pansement fut fait immédiatement, et la reconduisit chez ses parents.

Le cocher de la charrette est un sieur Pierre Biancheri, propriétaire à la Turbie ; l'enquête a établi sa non-culpabilité.

Rappelons à nos lecteurs les suppressions des trains de banlieue entre Nice et Menton.

Depuis hier 1<sup>er</sup> mai : les trains 321, de Nice à Menton, départ de Nice à 3 h. 18 soir ; 344, de Monte Carlo à Nice, départ de Monte Carlo à 4 h. 44 soir ; 346, de Menton à Monte Carlo, départ de Menton à 5 h. 12 du soir.

A dater du 10 mai : les trains 307 et 308, entre Nice et Monte Carlo, le premier partant de Nice à 10 h. 30 du matin ; le second, de Monte Carlo à 11 h. 36 du matin.

A dater du 22 mai : les trains 339 et 356, entre Nice et Menton, le premier partant de Nice à 5 h. 30 du soir, le second, de Menton à 10 h. 30 du soir.

Les travaux de construction d'une seconde voie entre les gares d'Eze et de Monaco exigeant l'installation d'échafaudages très rapprochés de la voie, principalement dans les souterrains, la Compagnie recommande expressément à MM. les voyageurs de ne pas se pencher en dehors des portières des voitures, et de ne jeter aucun objet sur la voie.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — La Cour d'assises des Alpes-Maritimes a été appelée à juger, dans ses audiences de mardi et mercredi de la semaine dernière, un jeune Vosgien de vingt ans, Valrof, qui, étant en service chez M<sup>me</sup> la comtesse Garin de Cocconato, femme du Consul de Portugal pour la Principauté de Monaco, a tenté de l'assassiner.

Valrof était depuis six mois au service du comte et de la comtesse Garin de Cocconato. Il s'était toujours montré respectueux, empressé et docile, quand on le vit, lors des attentats de Ravachol, lire assidument le récit des sinistres exploits du dynamiteur. Pour lui, Ravachol était « un justicier ».

— Ce qui a été fait est bien fait ; il y a trop de riches ! s'écriait-il à l'office.

Quelques jours après, le 13 mai 1892, il tentait d'assassiner sa maîtresse.

Il était onze heures du soir, quand il pénétra dans la chambre de M<sup>me</sup> Garin de Cocconato, couchée depuis quelque temps et dormant de son premier sommeil. Armé d'un poignard, il la frappa à la poitrine et aux bras.

Réveillée par la douleur, M<sup>me</sup> de Cocconato s'écria : « Voyons, Léon, mais vous êtes fou ! »

Elle parvint à se dégager et à prendre la fuite. Valrof, s'élançant à sa poursuite, traversa la pièce où était couchée la femme de chambre, Caroline Bracco, sur laquelle il tira trois coups de revolver, dont l'un l'atteignit à la racine du nez.

N'ayant pu atteindre M<sup>me</sup> de Cocconato, il quitta précipitamment la maison, toujours armé de son revolver et de son poignard.

Le lendemain matin, il était à Bordighera (Italie) où un étranger l'engagea comme valet de chambre, sous le nom qu'il se donnait de Jean-Vincent Léon.

Arrêté le 21 mai, à Gênes, pour filouterie d'aliments, il fit cette déclaration :

— Je m'appelle Léon Valrof. Je suis l'assassin de M<sup>me</sup> Garin de Cocconato.

Puis il dit au juge d'instruction :

— Je ne sais quelle faute j'ai pu commettre, ayant le malheur d'être somnambule.

D'autre part, il écrivait à son père :

« J'espère qu'on ne me condamnera pas à beaucoup, car c'est dans un rêve que j'ai commis ce crime, et je n'avais pas l'intention de faire du mal. »

Il a tenu le même langage à M<sup>me</sup> Garin de Cocconato, et même au Président de la République, M. Carnot, à

qui il a adressé dernièrement, avec l'affirmation de son innocence, une chanson patriotique de sa composition, sur la revanche et l'Alsace-Lorraine.

Valrof comparut une première fois en Cour d'assises en novembre dernier, mais M. le substitut Savelli demanda le renvoi de l'affaire à une autre session, en raison de la déposition de la cuisinière de M. et M<sup>me</sup> Garin de Cocconato.

D'après ce témoin, Valrof aurait eu la précaution, avant d'entrer chez sa victime, d'échanger les bottines, qu'un instant avant il portait à la cuisine, contre des pantoufles évidemment destinées à amortir encore le bruit de ses pas sur les tapis.

La Cour considéra ce fait comme présentant une gravité particulière,

L'avis de médecins légistes parisiens sur l'état mental de l'accusé fut jugé indispensable.

Les docteurs Brouardel, Motet et Garnier furent commis par la cour. Ils ont examiné Valrof, transporté, à cet effet, de Nice à Paris, et déclarent que, si celui-ci a pu être, dans son enfance, sous le coup d'accès de somnambulisme, ces accès n'ont pas dû se renouveler depuis la puberté.

Ils inclinent à croire que l'accusé n'était pas dans un état de somnambulisme quand il a frappé sa victime.

Ils reconnaissent cependant que Valrof est un « débile intellectuel », « un esprit déséquilibré », un « individu anormal », et ils en concluent que ce garçon est incontestablement un être dangereux, qu'on ne saurait enfermer dans un asile d'aliénés, mais contre lequel la société a le droit et le devoir de se protéger.

Les docteurs Fighiera et Moriez, auteurs d'un premier rapport médical, écartent également toute supposition de somnambulisme ; ils reconnaissent néanmoins que Valrof est un dégénéré cérébral dont la responsabilité doit être atténuée.

Tout autre est l'opinion des docteurs Auguste Voisin, médecin de la Salpêtrière, et Baréty, de Nice, cités par la défense.

Pour ces messieurs, Valrof est un somnambule avéré, ayant agi dans une « crise d'épilepsie larvée ».

Cet avis est partagé par le docteur Charcot, qui traite l'accusé de « spadassin de théâtre ».

Valrof est condamné à 5 ans de réclusion.

## NÉCROLOGIE

Un des hôtes les plus sympathiques de la colonie hivernale des rives d'or, le poète-chansonnier Gustave Nadaud, ayant quitté Nice prématurément il y a six semaines environ, vient de mourir à Paris. Chaque hiver, nous avions le plaisir de lui entendre réciter, — car il ne chantait plus depuis quelques années, — quelques-unes de ses spirituelles compositions. Et maintenant il ne nous reste que le souvenir de ces auditions si appréciées des fins lettrés !

Nadaud était né à Roubaix le 20 février 1820. Ses premières chansons, échos des sentiments de la jeunesse, ne tardèrent pas à devenir populaires au quartier latin et à être répétées partout avant même d'être imprimées. C'est de cette époque (vers 1846) que datent *la Chaumière*, *les Reines de Mabilly*, les lettres de *l'Etudiant* et de *l'Etudiante*, etc., qui firent connaître son nom à la foule. Son bon sens exquis fut singulièrement froissé par la révolution de 1848, et ses impressions se traduisirent par le *Carnaval à l'assemblée nationale* où il dépeint, avec une verve railleuse, les hommes politiques du jour. Habile à saisir les côtés faibles des hommes et des choses, qui attirent l'attention, il fixe dans toutes les mémoires des types qui restent. Son talent a pour caractère principal une ironie sans fiel, et une gaieté de bon aloi, plus fine que triviale, avec l'amour de la mère-patrie.

En dehors des chansons dont il écrivait et les paroles, et la musique, il a donné, sous le titre : *une Idylle*, un délicieux tableau mélangé de prose et de vers, des déceptions d'un jeune ménage de citadins, dont l'inexpérience se heurte aux déboires insoupçonnés de la vie rurale.

C'est la réaliste contre-partie de la conception idéale : une chaumière et un cœur.

Le *Voyage aérien*, les *Deux gendarmes*, le *Vieux télégraphe*, etc., appartiennent à la seconde manière de l'auteur, qui occupe, dans le Parnasse de la chanson française, une place à part entre Béranger, Pierre Dupont, et l'école contemporaine du Chat noir, Xanrof et Cie.

En dehors des chansons légères, qui forment un recueil

spécial, les productions de Nadaud se font, en général, remarquer par leur ton de bonne compagnie, et une discrétion d'allure bien personnelle, dont la réserve n'exclut pas le piquant, mais qui ne flatte pas les instincts de la populace. C'est ce qui explique qu'elles trouvent plus d'accueil dans les salons que dans les cabarets.

Après la grande édition in-4° avec musique, illustrée par ses amis, qui a été publiée par souscription, le poète avait, en dernier lieu, fait paraître chez Tresse et Stock (Paris), une édition in-12, où nous trouvons les chansons à dire, les nouvelles chansons à dire ou à chanter, les contes, scènes et récits, le théâtre de fantaisie. La musique manque à ces recueils. Tout en regrettant cette omission, probablement motivée par des considérations de librairie, nous les signalons à ceux qui tiennent à garder le souvenir de l'aimable écrivain qui vient de s'éteindre, et dont plus d'un refrain sera répété longtemps encore.

Gustave Nadaud était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1861.

Il avait composé lui-même son épitaphe en ces termes :

Il tint toujours au moins ce qu'il avait promis,  
Il fit beaucoup de vers et pas mal de musique,  
Il aima son pays, ses parents, ses amis;  
Et ne voulut pas être un homme politique.

C. J.

## CAUSERIE

### De l'habitation au point de vue hygiénique

Au bon vieux temps, avant que les grands magasins eussent permis d'acquérir le « complet » traditionnel qui, pour 35 francs, habilait un homme des pieds à la tête, on conservait soigneusement les vêtements faits d'étoffe grossière, coûteuse, mais solide. Un manteau se transmettait d'une génération à l'autre. Les temps sont bien changés, les habits, n'étant plus résistants, vieillissent vite et ne se conservent pas. Au point de vue de l'hygiène, c'est une excellente chose ; il vaut infiniment mieux s'habiller de papier gris incessamment renouvelé, que de se perpétuer dans du vieux drap profondément saturé de miasmes.

Il est pourtant une catégorie spéciale de vieux habits à laquelle notre civilisation n'applique pas le principe impitoyable et logique qu'elle met en pratique pour la laine et le drap. Je veux parler des habits de pierre, de briques, de maçonnerie, des maisons dans lesquelles nous passons une bonne partie de notre existence. A la vérité, ces enveloppes de pierre ne nous viennent pas sur la peau, mais elles n'en sont pas si loin qu'elles ne participent presque autant à notre fonctionnement organique, avec cet inconvénient majeur qu'elles ne peuvent être aussi rapidement échangées.

Sous toutes ses formes, l'habitation, la « maison », relève absolument de l'hygiéniste dont la tâche, relativement facile dans les campagnes, devient presque impossible dans les agglomérations urbaines.

Le problème se complique alors d'une foule de difficultés provenant d'une part de la promiscuité, d'autre part de l'échange incessant de l'habitation qui ne cesse de passer d'un occupant à un autre. C'est alors que l'hygiéniste doit redoubler de science et de prescriptions.

Il en est, en effet, des maisons que nous habitons comme des vieux vêtements de drap de nos pères, dont nous parlions tout à l'heure. Lorsqu'elles sont bien construites et qu'elles ne servent qu'à un groupe restreint d'individus se succédant de génération en génération, elles peuvent durer longtemps sans que le voisinage de leurs parois et de leurs planchers soit dangereux en quoi que ce soit. C'est le cas des vieilles maisons de province, très spacieuses, et auxquelles la vétusté n'enlève rien de leur salubrité. Mais dans les villes, les maisons à étages dans lesquelles toute une population s'entasse et se renouvelle incessamment demandent des précautions d'entretien et de conservation toutes particulières.

En supposant l'emplacement trouvé dans les bonnes conditions que nous venons de définir, et qui sont évidemment réalisables, une deuxième question se pose, très importante aussi. C'est la question des matériaux. Quoi qu'en aient dit certains auteurs, l'emploi des vieux matériaux pour des constructions neuves, s'il est assurément économique, ne peut pas ne pas être dangereux. Une maison, avec ses murs et ses planchers, constitue

un véritable filtre à compartiments au travers duquel l'air se filtre constamment de l'intérieur à l'extérieur et réciproquement. Par un vent ordinaire, il passe constamment de 5 à 10 litres d'air par mètre carré de surface des murailles d'une habitation : cet air s'y dépouille de tous les innombrables germes qu'il renferme. On prétend, à juste titre, qu'une grande partie en est brûlée par l'oxygène qui les accompagne et auxquels ils se trouvent exposés pendant qu'ils sont retenus dans la paroi filtrante. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de ces germes ont la vie dure et que, lors de la démolition d'une maison dans laquelle des locataires se sont succédé coup sur coup et en grand nombre, les matériaux résultants sont certainement ou peuvent être chargés de germes infectieux. Lorsqu'on les emploie de nouveau pour des reconstructions, la première précaution à prendre devrait être de les assainir par des procédés de désinfection obligatoires et parfaitement étudiés. On n'y songe certainement pas dans la très grande généralité des cas, et les matériaux d'un quartier démolé, dans lequel a régné une épidémie, servent imperturbablement à élever dans un autre de belles maisons à étages bien propres d'aspect ; en somme, on revêt le vieil habit de pierre sans l'avoir fait nettoyer et après l'avoir simplement brossé. C'est une grande faute contre l'hygiène.

Le savant docteur Duclaux a signalé l'existence dans les matériaux de microbes bienfaisants nommés micro-organismes saprogènes, dont la fonction est de dévorer les microbes infectieux. Mais on n'est pas toujours certain, bien loin de là, de la présence, en quantité voulue, de ces utiles saprophytes. De plus, s'ils suffisent à faire une guerre acharnée aux germes que l'air dépose, en se filtrant au travers dans les matériaux de construction des murs, les saprophytes ne sauraient lutter contre les microbes très nombreux et très dangereux que contiennent les eaux corrompues du sous-sol et qu'elles entraînent, par capillarité, dans l'épaisseur des murailles. Le seul moyen de les empêcher de nuire, c'est de les empêcher de passer en interposant, entre les murs de fondation et la maçonnerie qui leur est superposée, une couche imperméable de ciment, d'asphalte ou de plomb. Mais c'est une précaution que l'on prend bien rarement.

Quoi qu'il en soit, il convient de poser en premier lieu, pour la construction des habitations à bon marché, ces deux principes primordiaux sur lesquels on n'a pas insisté suffisamment jusqu'ici, à savoir : assainissement complet des matériaux employés à la construction si ces matériaux ne sont pas tout neufs, et réparation effective des murs de la maison et de leurs fondations. Sans quoi on constitue invariablement un filtre d'air malpropre ou bien une sorte d'éponge qui aspire indéfiniment des légions de microbes.

Ces précautions étant prises, ce serait une erreur, comme on l'a essayé souvent, notamment à l'étranger, de recouvrir les parois des murs des habitations d'un enduit imperméable. Il convient, au contraire, comme l'ont montré d'éminents hygiénistes, parmi lesquels, en France, MM. Hudelo, Somasco, Emile Trélat, de laisser nos filtres à air naturels remplir leur office et contribuer, aussi largement que possible, à l'aération des intérieurs d'habitation.

L'air qui s'introduit par ce moyen est une ressource notable pour l'aéragé ; on aurait tort, évidemment, de compter sur lui d'une façon exagérée et de renoncer, en principe, aux autres moyens d'aération permanents ; mais il est juste de le faire entrer en ligne de compte et de choisir, à égalité de prix, pour construire, des matériaux perméables à l'air.

Ce doit être une prescription formelle des hygiénistes et une préoccupation pour l'architecte digne de ce nom qui, tout en envisageant le résultat final effectif, désire cependant l'atteindre en employant les moyens les plus logiques et les meilleurs. L'architecte n'a pas besoin pour cela d'être un savant dans l'acception stricte du terme : mais il doit savoir observer et surtout se rendre compte des observations faites par ceux qui l'ont précédé. Il n'en est pas moins vrai que quelques expériences faites, soit dans les laboratoires d'hygiène, malheureusement trop peu nombreux encore, soit dans les laboratoires d'essai des matériaux qui s'y prêtent toujours de la meilleure grâce du monde, peuvent rendre les plus grands services à ceux qui veulent bien s'en servir et les interpréter.

C'est à ce titre qu'il convient de les examiner et d'insister, autant qu'on le peut, sur les précautions à prendre. Des spécialistes ont déjà, dans la presse, signalé cet ordre d'idées, récemment, en parlant des habitations à bon marché qui se construisent en Angleterre et pour lesquelles on a fâcheusement adopté le système des maisons à étages, lequel superpose les locataires dans le but d'économiser autant que possible un terrain dont le prix va sans cesse en s'accroissant dans les grandes villes. Ce principe de la superposition, s'il réalise d'une façon apparente l'économie du logement, a le grand tort de le rendre très rapidement insalubre. Les hygiénistes anglais ont dû reconnaître qu'il suffirait de quelques années pour saturer de miasmes ces sortes de casernes de passage, lesquelles sont forcément mal entretenues puisque la responsabilité des habitants au point de vue de l'hygiène disparaît à la seule condition d'aller se loger au-dessus ou au-dessous du logement saturé. Or, comme on ne peut assainir aisément des habitations devenues insalubres qu'en les démolissant, en quelque sorte, de fond en comble, il en résulte que l'on est obligé de s'en servir indéfiniment, tout en constatant leur mauvais état.

Il convient donc, en premier lieu, lorsque l'on aborde la question des logements à bon marché, qui est essentiellement à l'ordre du jour, de se préoccuper de les éparpiller en surface, de chercher dans ce but des terrains qui ne soient pas trop chers et de résister systématiquement à la tentation de créer des maisons à étages. Le terrain à bon marché ne se trouve, à la vérité, qu'à une certaine distance des centres de circulation, à la périphérie des villes ou dans leur banlieue. Ce n'est point une objection fondamentale si l'on sait se placer à portée des moyens de circulation, ou mieux, préparer intelligemment ces moyens, de façon à rendre accessibles les emplacements favorables au développement que l'on projette. Il faut, en outre, dans une question humanitaire de ce genre, mettre entièrement de côté la question de spéculation ; dès qu'elle intervient, tout ce qu'elle gagne, l'hygiène le perd.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'événement mondain de la semaine a été l'inauguration du Polo-Club. Le polo, qui nous vient d'Angleterre, avait, depuis dix ans, à Paris, ses fervents amateurs, en tête desquels il faut citer MM. Raoul Duval, Errazu, de Escandon, de Urribaren et le vicomte de La Rochefoucauld. Le jeu de polo a des règles qui se rapprochent de celles du *foot-ball* ; c'est une balle en bois que des cavaliers, partagés en deux camps, lancent à coups de maillets à long manche, et cherchent à faire passer dans le camp opposé. C'est un sport qui exige beaucoup d'adresse, un certain dédain des horions et une fortune princière. Chaque joueur doit posséder au moins quatre poneys, spécialement dressés pour cet exercice, et d'une grande valeur. On voit que c'est une distraction très aristocratique et qui ne risque pas de se démocratiser. Aussi, les amateurs de polo qui habitent Paris n'ont-ils pas hésité à louer à la ville de Paris une partie de la plaine de Bagatelle, et à y créer, pour leur usage exclusif, un petit bois de Boulogne où ils se livrent à leur goût favori, à l'abri des regards indiscrets. Partout des corbeilles de fleurs, des pelouses verdoyantes et des chalets pour les vestiaires, les écuries, les gardes, l'installation de la lumière électrique, dont la teinte claire est très gaie. Cet ensemble charmant rappelle le pesage de Deauville. Le premier match a été couru par deux équipes commandées : l'une par le prince de Foix, l'autre par M. Manuel de Escandon. C'est cette dernière qui a gagné. La réunion était présidée par le vicomte de La Rochefoucauld, secondé par MM. Raoul Duval, de Urribaren, L. D. Errazu, le duc de Morny et le prince de Foix, membres du conseil d'administration du club. Six mails et de nombreux équipages avaient amené les habitués et les habituées de toutes les grandes manifestations mondaines. De ravissantes toilettes printanières égayaient le coup d'œil qui était des plus gracieux.

Quel cadre merveilleux pour les fêtes qu'on annonce, surtout pour les fêtes de nuit, où la lumière électrique pourra être employée à profusion ! La vicomtesse de La Rochefoucauld a donné un grand dîner très bien servi. L'île de Puteaux, si à la mode l'année dernière, a trouvé là un redoutable concurrent.

×

Je vous écris ces lignes dans un des salons du restaurant Ledoyen, encombré des nombreuses personnalités parisiennes, qui ont assisté ce matin à la cérémonie annuelle du « vernissage » au Salon des Champs-Élysées.

Il y avait eu encombrement, et je n'ai même pas pu m'approcher du beau tableau de Roybet, *Propos galants*, auquel revient de droit la médaille d'honneur. Je n'ai vu que des chapeaux et des manches énormes portés par des femmes presque toutes jolies. La forme des robes laisse encore à désirer. Les couturières ont fait des tentatives

diverses pour nous faire rétrograder au temps de Louis-Philippe et du second Empire. Mais la toilette de la femme n'avait rien d'artistique en ces époques déjà lointaines, et l'approuve l'hésitation des élégantes à abandonner les costumes si gracieux qui permettent de deviner les contours du corps et ont un charme si grand. Il ne suffit pas que des fournisseurs décrètent qu'on s'habillera en dépit du goût et du sens commun, pour que chacun s'y résigne. Il m'a semblé, ce matin, que le sexe aimable se révoltait : nous l'approuvons. Pourquoi les couturières n'imitent-elles pas les modistes, dont les créations sont exquises? J'ai vu plus de mille chapeaux, dont pas un ne ressemblait au voisin, et qui étaient des modèles d'invention et de goût; ils s'harmonisaient parfaitement avec la figure de leurs propriétaires. Les modistes parisiennes sont des artistes, de véritables artistes, et ce serait justice de leur réserver quelques-unes des médailles du Salon.

Je ne connais rien de plus attrayant que la vue de cette foule élégante qui se presse sous la véranda de Ledoyen et dévore avec frénésie la truite sauce verte, le roastbeef aux pommes nouvelles et le jambon aux épinards. Quelle gaieté ! qu'elle animation !

Beaucoup de réunions, cette semaine; mais presque toutes avaient un caractère d'intimité.

Bal de jeunes femmes et de jeunes filles chez M<sup>me</sup> Fouquet, où le cotillon a été conduit par la fille de la maison et le vicomte de Rochambeau; chez la comtesse Odon de Montesquiou, cotillon mené par M<sup>lle</sup> de Courcy et M. Georges de Montesquiou. Bals blancs chez la vicomtesse de Riancey et chez M<sup>me</sup> Robert de Wendel. Bal très select chez la marquise de Torcy, dans son hôtel de la rue Saint-Guillaume et souper par petites tables.

La princesse Mathilde a terminé ses réceptions de quinzaine par un brillant raout. Jusqu'à son départ pour Saint-Gratien, la princesse continuera à recevoir le mercredi et le dimanche les personnes admises dans son intimité.

Très belle fête artistique chez notre confrère Gaston Berardi. M<sup>me</sup> Rose Caron, MM. Van Dyck, Warmbrodt, Auguez, Alphonse et Louis Hasselmans ont été très applaudis. Le clou de la soirée a été l'exécution au piano de diverses œuvres de Saint-Saëns par Diemer.

Chez M. et M<sup>me</sup> Boissy d'Anglas, soirée musicale où l'on a entendu plusieurs œuvres de M. Fernand Le Borne, interprétées par M<sup>me</sup> Marcy, de l'Opéra, M<sup>lle</sup> Marie Garnier, MM. Manoury et Delaquerrière. Pour terminer, M<sup>lle</sup> Félicia Mallet, qui a obtenu une véritable ovation.

Le marquis de Massa a donné un concert où M<sup>me</sup> Caron et M. Delmas ont fait entendre des fragments du *Dante*, le bel opéra du maître de la maison.

M<sup>me</sup> Léon Fould a fait entendre, dans son hôtel du Cours-la-Reine M<sup>lle</sup> Delna, M. Clément, de l'Opéra-Comique, et M. Berr, de la Comédie-Française, dans ses amusants monologues.

M<sup>me</sup> Adam a fait jouer deux pièces espagnoles sur son charmant petit théâtre : *le Livre à souches*, un acte de José Etchegaray, et *la Sérénade* de Gastunbide.

A Versailles, chez M<sup>me</sup> Maudibour, charmante soirée de comédie où l'on a entendu Delaunay et Lafontaine, qui ont pris leur retraite dans la ville de Louis XIV. Delaunay a été plein d'entrain dans un acte de *l'Ecole des maris*, et Lafontaine a dit magistralement la grande scène de *Ruy-Blas* : *Bon appétit, Messieurs* !

La reprise des *Pêcheurs de Perles*, de Bizet, à l'Opéra-Comique, a été un triomphe pour M<sup>me</sup> Calvé.

Celle d'*Andromaque*, à la Comédie-Française, a mis en relief les grandes qualités de M<sup>lle</sup> Brandès, qui faisait sa rentrée. Mais pourquoi avoir fait cette reprise un dimanche? La tragédie ne mérite pas qu'on la joue devant les banquettes, et les interprètes avaient droit à un public plus nombreux.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur  
2, rue du Tribunal, Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le deux mars mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, monsieur Louis COLIGNON, docteur en médecine, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle-Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), ayant élu domicile en la même étude, un terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de deux cent dix huit mètres carrés, porté au plan cadastral sous partie des numéros 164 et 166 de la section D, confinant : du midi, à un terrain appartenant indivisément au vendeur et à la princesse Radziwill et acquis par monsieur le docteur Colignon, suivant acte de ce jour; de l'est, à monsieur Louis Médecin; du nord et de l'ouest, à monsieur Blanc, vendeur.

Cette vente a été faite au prix de vingt et un mille huit cents francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le deux mai mil huit cent quatre-vingt-treize.  
Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco  
2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le deux mars mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, monsieur Louis COLIGNON, docteur en médecine, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de : 1<sup>o</sup> monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle Saint-Cloud (Seine-et-Oise); 2<sup>o</sup> et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise) et pour lesquels domicile est élu en la même étude, un terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de cent soixante-quinze mètres carrés, porté au plan cadastral sous partie du numéro 166 de la section D, confinant : du midi, au boulevard du Nord; du nord, à un terrain acquis par monsieur Colignon, de monsieur Edmond Blanc, suivant acte de ce jour; du levant, à monsieur Louis Médecin, et du couchant aux vendeurs.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de dix-sept mille cinq cents francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans un délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

Monaco, le deux mai mil huit cent quatre-vingt-treize.  
Pour extrait : L. VALENTIN.

AVIS

Monsieur F. H. DELANO informe messieurs les Entrepreneurs, Fournisseurs et autres, qu'à partir de cette date, il ne sera responsable d'aucune commande, à moins qu'elle ne soit signée par lui-même ou par monsieur CHARLES KELLER, horticulteur, à Beaulieu-s-Mer. *Villa Girasole*, Monte Carlo, le 3 mai 1893.

AVIS

Le parc aux huitres "*Victoria Oyster Beds*" fermé pour fin de saison, les fournisseurs sont informés que la Société n'est nullement responsable des fournitures faites personnellement à chacun des associés.  
Monte Carlo, le 24 avril 1893.

ADRIEN MATHIEU.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
3, avenue de la Gare, 3

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRES  
à Monaco en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire

Le mercredi 10 mai 1893, à 2 heures après-midi

D'une maison élevée sur caves et rez-de-chaussée de deux étages et mansardes, située à Monaco, boulevard de la Condamine, en face l'hôtel des Bains, et dans laquelle s'exploite l'Hôtel-Restaurant Monégasque.

Mise à prix ..... 35,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BLANC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 avril 1893

NICE, yacht à vapeur, *Yarta*, angl., c. Denyer, passagers.  
PORTO-VECCHIO, b.-g., *Hippolyte-Marie*, fr., c. Loto, charbon.  
VENTIMIGLIA, côte, *Folgore*, it., c. Sibono, vin.  
CANNES, b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Jaume, sable.  
ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Bellone, id.  
ID. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, id.  
ID. b. *Marie*, fr., c. Ferrero, id.  
MENTON, yacht à vap., *Evageline*, angl., c. Derham, passagers.

Départs du 24 au 30 avril

NICE, yacht à vapeur, *Yarta*, angl., c. Denyer, passagers.  
CANNES, b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Jaume, sur lest.  
ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Bellone, id.  
ID. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, id.  
ID. b. *Marie*, fr., c. Ferrero, id.  
MENTON, yacht à vap., *Evangeline*, angl., c. Derham, passagers.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON  
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

1<sup>er</sup> Mai 1893

SOMMAIRE

*Les Sonnets de Cladel*. — I. Mon Ane — II. Yeux lyriques — III. Rêve — IV. L'Echafaudage — V. Phœbé — VI. Dans la Basilique — VII. Aveu — VIII. Elle — IX. La Maison du Bouscassé.  
Docteur GUEIRARD. — *L'Océanographie et la Prédiction du temps*. Conférence faite le vendredi 7 avril 1893, au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo.  
MAURICE GUILLEMOT. — *Notes artistiques*: CARPEAUX, documents inédits (lettres et dessins).  
PERCILLAC. — *Libres chroniques*.  
UN FLANEUR. — *Mes Idées*.  
ALTER EGO. — *Au Jour le Jour*.  
M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

PRIX DES ABONNEMENTS

UN AN ..... 30 francs  
UN NUMÉRO ..... 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

COMPAGNIE NOUVELLE

DES CHALETS DE COMMODITÉ

POUR LA FRANCE & L'ÉTRANGER

Société anonyme au capital de 6.000.000 de francs

Siège social à Paris, 8, rue de la Michodière

Le Conseil d'Administration a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les entrepreneurs ou commerçants que la Compagnie ne reconnaîtra aucune dépense ni aucune fourniture faites en son nom, qu'autant que les commandes seront appuyées d'une autorisation signée par la Direction générale de la Compagnie à Paris, et qu'ils devront se faire présenter avant d'entreprendre tous travaux ou de fournir quoi que ce soit.

Le Directeur de la Compagnie,  
CH. DE SAINT-CYR.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
24	761.5	61.3	61.2	61.2	61.3	18.5	20.5	20.5	18.5	17.5	78.5	E, N E fort, calme	Couvert, pluie
25	62.5	62.4	62.2	62.2	62.5	18.5	18.2	18.5	16.5	15.5	85.5	E, N E léger	Beau
26	62.5	62.3	61.5	59.5	59.3	17.6	18.5	18.4	18.4	19.5	77.5	E, N E fort	Beau, nuageux
27	59.5	58.5	57.2	56.5	54.5	17.5	17.5	16.5	17.2	16.7	73.5	E, N E très fort	Couvert, pluie
28	52.2	52.5	51.7	52.5	52.5	15.2	15.3	15.6	15.5	15.5	93.5	E, N E moins fort	Id.
29	54.5	55.5	55.5	56.5	57.5	18.5	19.5	18.5	16.5	15.7	90.5	Calme	Id.
30	59.5	59.8	59.3	59.3	59.5	16.5	19.5	18.5	16.5	15.5	91.5	S. S O modéré	Beau
DATES		24	25	26	27	28	29	30					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	21.5	19.5	19.5	19.5	16.5	19.5	19.5	19.5	19.5	Pluie tombée : 32 <sup>mm</sup> 2	
		Minima	15.5	15.5	15.5	15.5	14.7	14.5	15.5	15.5			